

# Une transition sur le Brexit jusqu'en 2020

**BRUXELLES** Les ministres de l'UE ont adopté hier à Bruxelles leur position pour négocier avec Londres une période de transition post-Brexit. Selon les directions données par les 27, la période de transition ira de la sortie officielle du Royaume-Uni de l'UE, prévue fin mars 2019, jusqu'au 31 décembre 2020. Les dirigeants européens avaient demandé à ce que les dispositions de la période de transition soient définies et limitées dans le temps de façon précise. Le mandat stipule le principe de

base exigé par les Européens: pendant la période de transition, toute la réglementation communautaire continuera de s'appliquer au Royaume-Uni.



**Le Français Michel Barnier a présenté la position de l'UE.**